



NORMACTION reçoit le label « Gazelle » récompensant les entreprises françaises les plus performantes

Asnières sur Seine le 16 mars 2007 - NORMACTION, expert français dans les domaines des Télécommunications des petites et moyennes entreprises a reçu de la part du Ministère des PME, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales, le label Gazelles, récompensant les PME les plus performantes. Cette distinction s'accompagne pour NORMACTION de l'obtention du statut avantageux de « PME de croissance ».

Ce label distingue les PME répondant à des critères précis de croissance du chiffre d'affaires et d'augmentation de la masse salariale sur deux exercices consécutifs. Avec une croissance de chiffre d'affaires de 104% en 2005 (vs 2004) et 120% en 2006 (vs 2005), associée à une augmentation de sa masse salariale (hors celles relatives aux dirigeants) de plus de 15% sur ces deux exercices, NORMACTION fait ainsi partie des entreprises récompensées.

La mise en place de ce label correspond à la volonté gouvernementale de soutenir les entreprises en croissance et de leur apporter des aides significatives facilitant la poursuite de leur développement : réduction d'impôt, report de cotisations patronales, remboursement anticipé du crédit d'impôt recherche, mobilisation de nombreux partenaires.

Grâce à l'obtention de ce statut, NORMACTION bénéficiera donc d'un gel d'une partie de son impôt sur les sociétés (IS) relatif à l'exercice 2006, ainsi que d'un report de paiement des cotisations sociales sur les prochains recrutements. Le statut « Gazelle » permettra également à la société de bénéficier de mesures de soutien et d'accompagnement privilégiés grâce aux partenaires du programme.

« NORMACTION, entreprise performante »

Déjà distingué en octobre 2006 dans le classement de l'association Europe's 500 – Entrepreneurs for Growth parmi les 10 entreprises françaises les plus performantes, cette distinction officielle salue le travail effectué par l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Elle consacre également une année 2006 riche et ponctuée par une introduction sur Alternext, trois acquisitions stratégiques et la signature de partenariats commerciaux et technologiques.

Prochaine communication financière : Résultats de l'exercice 2006 : 26/03/2007

A propos de Normaction (www.normaction.com) :

*Créé en 1997 par Jean Marc Amouroux, le groupe Normaction intervient en tant que spécialiste français de la gestion des communications téléphoniques des petites et moyennes entreprises.
Le Groupe ambitionne de devenir l'un des principaux acteurs sur ces secteurs au niveau européen.*

Déjà implanté en France (à Paris et en Région) et en Belgique, la stratégie de développement de Normaction repose sur un élargissement de sa présence sur le territoire français au travers de nouvelles filiales de proximité.

Normaction a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 21,3 M€ contre 9,28 M€ réalisés en 2005..

Alternext - Code ISIN : FR0010210153
Mnémonique : ALNOR



Jean-Marc AMOUROUX
Président Directeur Général
j.amouroux@normaction.com

Jean-Christophe HUDO
Directeur Administratif & Financier
Jc.hudo@normaction.com
Tel : 01 40 86 41 90



Sébastien BERRET
Relations Analystes / Investisseurs
sberret@actus.fr

Samuel BEAUPAIN
Relations Presse
sbeaupain@actus.fr
Tel : 01 53 67 36 36